

MEMOIRE de MAITRISE ES-SCIENCES et  
TECHNIQUE de L'ACTIVITE PHYSIQUE et  
SPORTIVE (S.T.A.P.S.)



THEME

PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION  
SOCIO - PROFESSIONNELLE  
DES SPORTIFS D'ELITE AU SENEGAL:

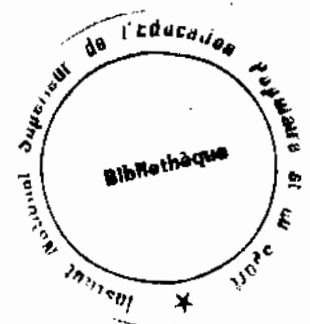
" Le cas des Footballeurs "

Présenté et soutenu par M'Baye M'BENGUE

MEMOIRE de MAITRISE ES-SCIENCES et  
TECHNIQUE de L'ACTIVITE PHYSIQUE et  
SPORTIVE (S.T .A.P.S.)



THEME



PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION  
SOCIO - PROFESSIONNELLE  
DES SPORTIFS D'ELITE AU SENEGAL:

" Le cas des Footballeurs "

Présenté et soutenu par M'Baye M'BENGUE

Année Universitaire  
1991 / 1992

Sous la Direction de  
Ablaye DIENG  
Professeur à l'ENS et  
à l'INSEPS

## DEDICACES

Je dédie ce travail

- A mes défunts grands parents Birane NDIAYE et Mané LO, qui, par leur sagesse, ont su me guider sur le droit chemin;
- A mon père Souleymane MBENGUE "IN MEMORIUM", qui n'aura ménagé durant toute sa vie, ni ses efforts, ni ses moyens, pour la réussite de ses enfants;
- A ma mère, pour son affection qui me pousse toujours à persévérer dans le travail;
- A mon père Malick DIAGNE, pour sa compréhension et toute l'attention qu'il me porte;
- A ma tante Kiné NDAO, pour l'aide matérielle et morale qu'elle ne cesse de m'apporter;
- A tous mes frères et soeurs pour leur dévouement et leur complicité qui m'ont toujours aidé dans toutes mes entreprises;
- A tous mes parents;
- A tous mes amis où qu'ils soient;
- A mes camarades de promotion;
- A tous les sportifs du SENEGAL;
- Tous ceux que j'aurais oublié de nommer expressément;

Sachez que ce travail est le vôtre.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier très sincèrement

- Monsieur **Ablaye DIENG** Professeur à l'ENS et à l'INSEPS, qui a su diriger ce travail avec rigueur et enthousiasme;
- Monsieur **Ibrahima DIA**, Professeur à l'INSEPS pour son soutien et ses critiques dans le sens de l'amélioration de ce document de recherche;
- Monsieur **Gérard DIAME**, Directeur de l'INSEPS pour ses conseils et sa disponibilité ;
- Monsieur **Assane DIOP**, pour toute l'aide matérielle qu'il m'a apporté pour la réalisation et la confection du document;
- Monsieur **Alioune Badara YADE** aux Impôts et Domaines à THIES;
- Monsieur **Pape Moussa TOURE**, Instructeur de Basket Ball à Saint-Louis.
- Monsieur **Mbaye Mbengue DIOP** à la Gueule Tapéc;
- et tous ceux qui auront, d'une manière ou d'une autre, contribué à la réalisation de ce document de recherche;

MERCI

# S O M M A I R E

Pages

INTRODUCTION	5	
CHAPITRE I	METHODOLOGIE	9
1 - Objectifs de la recherche	10	
2 - Les hypothèses de la recherche	10	
3 - Les variables de l'étude	11	
4 - Population et échantillons de l'étude	11	
5 - Instrument de mesure : Le questionnaire	14	
5-1 - Elaboration	14	
5-2 - Conditions d'administration	14	
CHAPITRE II	HISTORIQUE ET CHAMP D'ETUDE	18
1 - Le boom sportif	19	
2 - L'évolution du football au Sénégal depuis les indépendances	21	
2-1 - De 1960 à 1969	21	
2-2 - De 1969 à 1973	22	
2-3 - De 1973 à nos jours	22	
3 - Le club au Sénégal	23	
3-1 - Définition et rôles	23	
3-2 - Le statut des joueurs au sein des clubs	23	
4 - L'entraînement, les compétitions nationales et internationales	25	
5 - Les infrastructures du football au Sénégal	27	
CHAPITRE III	PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	29
1 - Presentation des résultats	30	
2 - Analyse des résultats	44	
3 - Suggestions	47	
CONCLUSION	51	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	53	
ANNEXES		

## I N T R O D U C T I O N

Assurément la jeunesse est devenue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures de toutes les sociétés, de tous les gouvernements. Préoccupation parceque leur proportion devient de plus en plus importante dans la plupart des sociétés; au Sénégal par exemple, les moins de Vingt (20) ans représentent 57,5 % de la population alors que 65,6% se situent entre zéro (0) et vingt quatre (24) ans (1). Mais aussi parceque ces mêmes sociétés ont entre autres devoirs de l'éduquer, c'est à dire de lui permettre de s'insérer harmonieusement, de s'adapter à elles, l'éducation étant prise ici, à la suite de DURKHEIM, dans le sens d'une "socialisation ... de la jeune génération"(2)

Il est clair que l'insertion ne peut être saine, heureuse que si celui-là même que l'on veut insérer a un emploi qui lui permette véritablement de satisfaire ses besoins les plus élémentaires, mieux de fonder un foyer pour être en adéquation avec les valeurs de sa société.

C'est là une tâche très difficile si nous en jugeons par le fait que les niveaux de qualification demandés sont de plus en plus élevés, les employeurs de plus en plus exigeants quant au recrutement de leurs employés.

Aussi sommes nous en droit de nous inquiéter pour les sportifs de haut niveau qui sont dans des cas assez particuliers et même très complexes.

.....

(1)-Recensement national réalisé en Mai 1988:Cf Direction de la Statistique

(2)-Education et sociologie, Paris, 5ème Edition P.U.F,Septembre 1985, p:51

Le sport connaît indiscutablement un essor fulgurant eu égard à l'importance de l'investissement dont il fait l'objet aussi bien sur les plans matériel, financier qu'humain. Cet engouement pour le sport semble concerné plus la jeunesse qui aurait même tendance à reléguer son " avenir social " au second plan au profit de ce "présent sportif" pour reprendre les mots de Pierre LEBLANC (1). Et ceci parce que la haute compétition avec tout ce que cela comporte comme entraînement quotidien, déplacements pour les compétitions nationales ou internationales, stages... serait difficilement compatible avec la poursuite d'études jusqu'à un certain niveau ou avec l'occupation d'un emploi à temps plein.

Le problème est d'autant plus réel que déjà en 1981 Madame Edwige AVICE, alors Ministre Délégué chargé de la jeunesse et des Sports en FRANCE, lançait dans le journal "L'EQUIPE" du 28 Novembre: "Nous voulons en finir avec cette image de l'athlète qui ne peut pas s'intégrer dans la vie sociale". Cette réaction se justifie parfaitement parce que, comme le dit si bien Robert BOBIN, "l'énorme investissement technique et physique du sportif de haute compétition n'assure pas en soi un débouché sur le plan socio-professionnel...Nous connaissons des champions échoués sur la rive".(2)

Au delà de toutes ces raisons objectives, le fait que nous soyons un pratiquant d'élite et en même temps élève professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) à l'Institut National Supérieur

(1)-Introduction à une problématique de l'insertion socio-professionnelle et du suivi social des sportifs de haut niveau, document, publications INSEP, Paris.

(2)-In Education physique et sport n° 161 Janvier-Février 1980 p:8  
L'INSEP/EPS interview Robert BOBIN.

d'Education Populaire et du Sport (INSEPS), nous aura permis de mesurer la complexité du problème ainsi posé du fait des exigences le plus souvent incompatibles. Cette expérience aura pesé lourd dans le choix d'un tel sujet

C'est à partir des constats de ce genre que nous avons voulu faire une étude sur le problème de l'insertion socio-professionnelle des sportifs d'élite au Sénégal, en nous intéressant plus précisément au cas des footballeurs .

Nous prenons ici le terme d'insertion socio-professionnelle dans le sens de l'obtention d'un emploi permettant de gagner normalement sa vie; alors que sont considérés comme joueurs de l'élite tous les footballeurs qui ont joué ou qui jouent en ce moment au haut niveau national, c'est à dire en première division , internationaux ou pas.

Ce qu'il faudrait déplorer peut être, c'est la rareté des études faites à ce sujet, surtout au Sénégal. La seule étude véritablement que nous pouvons relever est celle de Gamou THIONE (1984) intitulée **L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DU SPORTIF D'ELITE AU SENEGAL** (mémoire de maîtrise, INSEPS, DAKAR). Cependant c'est une étude qui ne s'est limitée qu'à la seule région de Dakar et qui a eu comme population cible les joueurs de première division de cinq (5) disciplines différentes, à savoir l'athlétisme, la natation, le basket ball, le football et le volley ball. Dans cette étude, nous n'avons pas eu le privilège de trouver une présentation de la méthodologie de manière explicite.

Nous avons choisi, pour ne pas nous investir dans une étude trop vaste et qui demanderait beaucoup de moyens et de temps, de nous limiter aux seuls footballeurs; le football étant l'un des sports les plus prisés, sinon le plus pratiqué au Sénégal. Ceci se justifie peut être par le fait qu'il se pratique très facilement sans beaucoup trop de conditions matérielles, mais aussi par l'audience qu'il a acquise à travers presque toute la planète.



Nous reconnaissons par ailleurs que cette étude, pour être réellement exhaustive, devrait s'intéresser à tous les sportifs, à quelque niveau qu'ils soient, en 1ère division, 2ème division ou division régionale, de toutes les régions et de tous les sports sans tenir compte de leur popularité.

Mais nous allons nous contenter, pour les raisons évoquées un peu plus haut, des anciens footballeurs de l'élite et des footballeurs d'élite actuels de trois (3) régions différentes que sont celles de Dakar, Thiés et Saint-Louis.

Notre travail comporte trois grandes divisions. Au delà de la méthodologie qui fait l'objet du premier chapitre, nous nous attacherons d'abord à exposer l'historique et le champ d'étude de notre sujet avant d'en arriver à la présentation et à l'analyse des résultats issus de notre questionnaire d'enquête au troisième chapitre. Celui-ci se terminera sur des propositions de solutions devant aboutir sur des perspectives d'avenir.

Quoi qu'il en soit, nous essayerons d'indiquer les difficultés que nous avons rencontrées pour mener cette recherche.

CHAPITRE PREMIER

METHODOLOGIE

## 1- Objectifs de la recherche

L'objectif général de notre étude est de prouver que la reconversion socio-professionnelle des footballeurs d'élite au Sénégal est un problème réel tout en essayant d'en mesurer l'ampleur et d'en cerner les différentes dimensions.

De manière plus spécifique, nous voulons mettre en évidence l'itinéraire socio-professionnel des anciens footballeurs de l'élite tout en mettant au jour des indicateurs significatifs pour celui des footballeurs d'élite actuels. Du même coup, nous tenterons de décrire les conditions de l'insertion socio-professionnelle de ces footballeurs et de mesurer l'écart qu'elles accusent vis-à-vis de leur statut social de pratiquant.

Au plan pratique, nous avons l'ambition d'atteindre deux objectifs spéciaux :

- Amener les gens, au terme de la lecture de ce document, à se faire une meilleure représentation des difficultés socio-professionnelles des footballeurs d'élite au Sénégal;

- Contribuer à explorer des solutions pertinentes et praticables qui pourraient être mis en oeuvre par les autorités compétentes.

## 2- Les Hypothèses de la recherche

L'hypothèse principale de l'étude est que les footballeurs de l'élite au Sénégal ont de sérieuses difficultés de reconversion professionnelle après leur carrière sportive. Ils ont, en d'autres termes, des difficultés pour trouver un emploi rémunéré en rapport avec leurs véritables attentes dans la grande majorité.

La vérification de cette hypothèse va passer par la vérification d'hypothèses secondaires.

- Le niveau d'instruction des anciens sportifs et des sportifs d'élite actuels est très faible;

- Ils n'ont pas de qualification professionnelle;
- les anciens footballeurs n'ont pas obtenu un emploi après leur carrière;
- les footballeurs d'élite actuels n'ont pas d'emploi;
- Ils n'ont pas de plan de carrière défini, précis;
- Les anciens footballeurs d'élite qui ont pu obtenir un emploi n'ont pas eu celui qu'ils préféraient réellement ;
- Les anciens footballeurs comme les footballeurs actuels d'élite ne croient pas à la compatibilité du travail et du sport ou des études et du sport.
- La majeure partie d'entre eux souhaite s'insérer dans le sport.

### 3- Les variables.

Les différentes variables de l'étude sont:

- Variable indépendante : Le football d'élite.
- Variables dépendantes :
- Age
- Région d'origine
- Niveau d'études
- Qualification professionnelle
- Emploi occupé

### 4- Population et échantillons de l'étude

Notre population d'étude est composée de deux catégories de sujets de trois (3) régions différentes : celles de Dakar, Thiès et Saint-Louis.

Ce sont d'abord les anciens footballeurs qui ont eu à évoluer au haut niveau national, c'est-à-dire en première division, qu'ils aient été

internationaux ou pas.

Et les footballeurs actuels qui évoluent en première division.

Les premiers devront nous permettre, à l'aide des questionnaires qui leurs sont soumis, de voir si réellement ils ont tous obtenu un emploi après leur carrière sportive ou non, et qu'est ce qui a favorisé ou défavorisé leur insertion professionnelle.

Les derniers, eux, devront nous renseigner sur leur situation sociale actuelle en période de pratique sportive. Si leurs conditions, leur situation, sont favorables ou non à une bonne reconversion, à l'obtention d'un emploi.

Le choix des trois régions est motivé par le fait que, d'abord, ce sont là les régions qui nous sont matériellement accessibles. Le temps et les moyens dont nous disposons ne nous permettant pas de couvrir la totalité du pays. Même au niveau de la région de Thiès, nous n'avons pu soumettre le questionnaire destiné aux footballeurs d'élite qu'à deux équipes sur les quatre que comptent la région: l'Union Sportive du Rail (U.S. Rail) et l'entente Taïba-Industries Chimiques du Sénégal (E.T.I.C.S.). Mais aussi parce que ce sont là les régions qui ont produit le plus de footballeurs d'élite au Sénégal. Aujourd'hui treize (13) des seize (16) équipes que comptent la première division, soit 81,25 % du total national, se trouvent dans ces trois régions avec une plus grande concentration à Dakar (8 soit 50%) et à Thiès (4 soit 25%).

On peut constater aussi qu'en Coupe d'Afrique des Nations (C.A.N) par exemple organisée au Sénégal en Janvier 1992, en dehors des expatriés, tous les autres joueurs qui y ont pris part ~~10~~(DIX) sont de la Région de Dakar.

Concernant l'échantillonnage pour les footballeurs d'élite nous avons déterminé, avec l'aide des entraîneurs d'équipe, un "groupe de performance" composé de 12 (douze) joueurs les plus réguliers et les plus

performants dans chaque équipe.

Nous avons par ailleurs, choisi onze (11) équipes sur les treize (13) qui se trouvent dans les trois régions .

Huit (8) équipes à Dakar soit  $8 \times 12 = 96$  individus

Deux (2) équipes à Thiès soit  $2 \times 12 = 24$  individus

Une (1) équipe à Saint-Louis soit  $1 \times 12 = 12$  individus

Nous avons donc 132 sujets pour la catégorie des footballeurs d'élite actuels.

Le nombre 12 (Douze) a été choisi à cause de l'importance numérique des équipes à couvrir. Nous n'avons pas voulu choisir un nombre plus important de peur de ne pouvoir, vu nos moyens limités, le nombre de questionnaires dont nous disposons, satisfaire toutes les "demandes".

Pour les anciens footballeurs d'élite, le problème de l'échantillonnage ne s'est pas vraiment posé, sauf pour la région de Dakar où la situation était un peu plus délicate. En effet pour les régions de Thiès et Saint-Louis, nous avons profité de l'occasion qui nous a été offerte par le "Tournoi des anciennes gloires" organisé dans le courant du mois de Décembre 1991 à Dakar pour nous procurer les listes des joueurs résidents dans ces régions avec leur adresse. Et du moment que le nombre n'était pas assez important (30 à Thiès et 28 à Saint-Louis), nous avons envoyé autant de questionnaires au niveau de chaque région.

Par contre, dans la région de Dakar, nous ne disposons pas de liste exhaustive parce que le nombre d'anciens footballeurs se trouvant dans cette région est assez important.

Aussi avons-nous procédé ici par une distribution accidentelle, c'est-à-dire que nous avons soumis le questionnaire aux sujets qui nous étaient plus facilement accessibles sur la base de la méthode dite de la "Boule de neige". Nous avons distribué d'abord Trente cinq (35) questionnaires, puis seize (16) autres pour toucher le plus de sujets possibles au niveau de la région.

## 5- Instrument de mesure : Le Questionnaire

### 5.1- Elaboration

Pour élaborer les questionnaires, nous avons organisé des entretiens avec trois anciens footballeurs d'élite Saint-Louisiens. Nous avons par la suite exploité un document de Pierre LEBLANC qui est en fait une "Introduction à une problématique de l'insertion socio-professionnelle et du suivi social des sportifs de haut niveau" (1)

Nous avons ainsi relevé un certain nombre d'assertions formulées par les anciens footballeurs sénégalais d'un côté et, de l'autre, par Leblanc à partir de plusieurs travaux d'études réalisés en France même .

Partant de là, et tenant compte de nos hypothèses de départ, nous avons élaboré des questionnaires qui doivent nous permettre de voir si les assertions soutenues par les anciens footballeurs sénégalais se vérifient réellement et si celles avancées par Leblanc et valables en France, le sont aussi ici au Sénégal.

Ainsi nous avons élaboré un questionnaire pour les footballeurs de l'élite actuels et un questionnaire pour les anciens footballeurs d'élite.

### 5.2- Conditions d'administration des questionnaires

Nous avons testé d'abord la validité des questionnaires sur les joueurs de l'Association Sportive des Douanes (A.S. Douanes), équipe dans laquelle nous évoluons et sur deux anciens footballeurs d'élite résidents à Dakar. Ce pré-test a été concluant, nous donnant ainsi l'autorisation de l'administrer aux échantillons de notre population d'enquête.

Pour les footballeurs d'élite actuels, c'est à l'occasion des regroupements de la plupart des équipes que nous avons administré le

1 - Doc. précité

questionnaire. Le lieu de regroupement nous a semblé le lieu le plus favorable, où le joueur ne fait pratiquement rien et a le temps de remplir correctement le questionnaire; mais aussi où les risques de déperdition nous ont semblé les plus faibles l'entraîneur se chargeant de récupérer les formulaires avant que les joueurs n'aillent au stade.

Pour les régions de Thiès et Saint-Louis, nous avons remis les formulaires aux entraîneurs respectifs des équipes tirées, à qui nous avons expliqué ce que nous en attendons et qui devront se charger de la distribution et de la récupération.

Pour les anciens footballeurs et notamment dans les régions de Thiès et Saint-Louis, nous sommes nous même parti dans ces deux régions pour remettre la liste accompagnée des adresses et des formulaires à des amis résidents dans les régions qui devront se charger de la distribution et de la récupération.

Quant à la région de Dakar, nous avons distribué le questionnaire aux sujets que nous avons repertoriés, avec l'aide de quelques amis.

Mais le problème majeur, en fait, s'est situé au niveau de la récupération des questionnaires à Dakar comme dans les autres régions, pour les footballeurs actuels d'élite comme pour les anciens footballeurs.

Nous avons en effet perdu au total huit (8) questionnaires qui s'adressaient aux footballeurs d'élite actuels au niveau des régions de Dakar et de Thiès.

Il s'en suit donc une restructuration de l'échantillon



Tableau 1 : Structure de l'échantillon des footballeurs d'élite actuels

EQUIPES	Nbre questionnaires rendus
Jeanne d'Arc	11
Sotrac	11
Jaraaf	09
U.S. Rail	09
Port Autonome Dakar	12
Union Sportive Gorée	12
Dial Diop	12
Ouakam	12
A.S. Douanes	12
E.T.I.C.S.	12
Linguère	12
<b>T O T A L</b>	<b>124</b>

En ce qui concerne les questionnaires adressés aux anciens footballeurs d'élite c'est à Saint-Louis que la déperdition est la plus élevée. Notre correspondant avait des difficultés énormes pour retrouver les sujets et récupérer les questionnaires. Certains des enquêtés étaient fréquemment en voyage sur Richard Toll ou Louga, par exemple. Nous n'avons pas pu y envoyer d'autres questionnaires vu la distance et notre manque de disponibilité, mais aussi parce qu'étant contraint par le temps. Ce qui fait que sur vingt huit (28) questionnaires envoyés, nous n'avons reçu que

onze (11).

Au niveau de la région de Dakar la première tranche des trente cinq (35) questionnaires a été récupérée en intégralité. mais nous n'avons récupéré que cinq (5) formulaires sur les seize (16) de la deuxième tranche.

Pour la région de Thiès, par contre, tous les formulaires distribués ont été récupérés.

Cela nous fait donc :

- 40 pour la région de Dakar,
- 30 pour la région de Thiès,
- 11 pour la région de Saint-Louis, soit au total Quatre vingt et un (81) questionnaires rendus sur cent neuf (109) administrés.

Ainsi donc, en définitive, nous avons dû travailler pour les deux catégories, avec un échantillon global de deux cent cinq (205) personnes.

## CHAPITRE II

HISTORIQUE ET CHAMP D'ETUDE

1- Le boom sportif

Ce qui est incontestable, c'est que le sport est devenu aujourd'hui un véritable phénomène social. "découverte majeure des temps modernes" dira Aldous HUXLEY (1). Il se caractérise fondamentalement par la recherche constante de la performance. Et comme l'affirme Michel BOUET; "sans visée de performance, on ne fait encore que jouer ou que " prendre de l'exercice", ou reste au bord du sport et l'on en est même loin" (2). Ceci explique aussi que très tôt il fût l'objet de spectacle et de paris.

Le sport est donc pour reprendre Pierre PARLEBAS, "un ensemble de situations motrices codifiées sous forme de compétitions et institutionnalisées (3).

Ainsi défini, le sport moderne a connu une expansion considérable et a gagné presque tout le monde depuis l'avènement de l'industrialisme et des démocraties industrielles.

Son expansion serait liée à plusieurs facteurs associés. C'est d'abord la réduction du temps de travail qui a propulsé l'humanité

.....

(1) Cité par Coulibaly .G.in "statut social des sportifs d'élite en Afrique", conférence prononcée à l'occasion du séminaire des secrétaires généraux des confédérations sportives et des zones C.S.S.A, Ouagadougou (18 au 22 Juin 1984).

(2) Signification du sport, Paris, 5ème édition, Editions Universitaires 1968, p:37

(3) Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice, Paris, Publications INSEP, 1981, p:237

"vers ce que Joffre DUMAZEDIER a appelé, une civilisation des loisirs" (1).

C'est aussi le développement des communications et des transports qui a permis selon BOUET "le contact entre pratiquants de pays ou de régions différentes"(2)

C'est également l'accroissement des richesses dont disposent les hommes ce qui a permis vraisemblablement l'augmentation des réalisations au plan infrastructurel comme au plan matériel. C'est ce que Mac Intosh a bien saisi, lui qui affirme qu'"en résumé, le progrès de la prospérité se traduit par la prolifération des sports et par le plus grand nombre de gens qui les pratiquent"(3).

C'est enfin et surtout l'augmentation de la proportion des jeunes dans la société. Ils sont comme attirés par le sport généralement pour satisfaire leur besoin de mouvement et d'affirmation de leur personnalité. BOUET dira à ce sujet que " dans une société où les jeunes générations prédominent, le sport devient comme un symbole de leur existence"(4).

Le sport doit aussi cet essor particulièrement au football et au rugby qui sont les premiers jeux sportifs de balle dérivés des jeux anciens comme la Soule, le Hurling (5)

Ainsi constitué, le sport moderne, le football en particulier va connaître une organisation et des réglementations rigoureuses dans leur gestion à travers toute la planète, devenant un phénomène mondial. Il fera à cet effet l'objet de relations internationales. Pour le football, cela .....

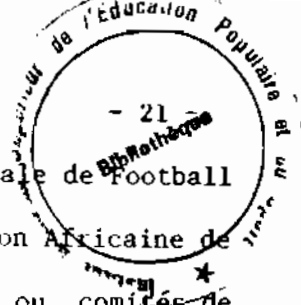
(1) -C'est le titre de son ouvrage paru aux éditions du SEUIL, Paris 1962.

(2) -Op cit p:367

(3) -Cité par BOUET .M op cit p:368

(4) -Op cit p:368

(5)-Cf Bourdieu .P. Comment peut-on être sportif?, in Questions de sociologie, Paris, Fditions de Minuit.



se traduit par la mise en place de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) au niveau mondial, de la Confédération Africaine de Football (CAF) au niveau du Continent et des fédérations ou comités de gestion au niveau des différentes nations affiliées à la FIFA.

## 2-L'évolution du football au Sénégal depuis les indépendances(1)

Nous pouvons déceler trois grandes phases dans l'évolution du football au Sénégal depuis les indépendances.

### 2.1 - De 1960 à 1969

Cette phase constitue une sorte de continuité de la grande période faste du football sénégalais du temps colonial avec l'avènement de la ligue d'Afrique Occidentale Française (A.O.F) sous la tutelle de la Fédération Française de Football (F.F.F). C'est ainsi que le Sénégal maintiendra cette position de pays de football au plan continental quelques années après l'indépendance. Période à laquelle ont été créées de nouvelles structures comme le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Fédération Sénégalaise de Football avec survivance des mêmes clubs déjà créés aux temps coloniaux comme la J.A, l'U.S. Goréenne, le Réveil de Saint-Louis, les Espoirs de Saint-Louis, la Saint-Louisienne, le Club Olympique Thiessois (C.O.T) auxquels vont s'ajouter d'autres.

Le dynamisme de cette période s'est manifesté par une victoire aux Jeux de l'Amitié en 1963 à Dakar et des participations somme toute .....

(1)-Cf "Le Football dans l'évolution du sport sénégalais", mémoire de stage présenté par Cissé.M.D, 5ème promotion des I.A.E.P.J.S.

honorables en 1965 à Tunis (4ème place) et 1968 à Asmara (1er Tour) dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations.

Il faut reconnaître quand même que durant toute cette période le sport national, le football en particulier n'était organisé autour d'aucune orientation définie, vu l'absence de toute politique sportive et de jeunesse.

Le gouvernement s'est alors engagé à prendre des mesures allant dans le sens d'une meilleure organisation du sport national, partant du football, pour qu'il retrouve véritablement son lustre d'antan, et ceci à travers tout le continent.

## 2.2 De 1969 à 1973

L'avènement de la " réforme Lamine DIACK ", déjà en 1969, devait doter notre sport de nouvelles structures plus viables avec la fusion de nombreux clubs pour en faire des entités solides, compétitives et pluridisciplinaires. C'est la naissance du Jaraaf, du Ndiambour de la Linguère, du Brack...

Mais il fallait très tôt se rendre à l'évidence avec un constat amer, la réforme n'a été que l'ombre d'elle même. Aussi une réunion élargie des responsables du sport sénégalais va-t-elle être convoquée par l'Etat en Août-Septembre 1973. Ce sont " Les états généraux du football sénégalais ".

## 2.3 De 1973 à nos jours

C'est donc la troisième période qui verra, à l'issue des "états généraux", la mise en place de nouvelles structures de gestion dirigées sur la base d'une cogestion appelée " Participation responsable " qui veut que le tiers des membres du comité directeur de la structure soit désigné par l'Etat représenté ici par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Depuis, plusieurs structures de gestion se sont succédées à la tête du football sénégalais. Ce sont la Fédération Sénégalaise de Football (F.S.F) (1973-1986), le Comité National Provisoire (C.N.P), (1986-1988), et depuis Novembre 1988 le Comité National de Gestion (C.N.G) qui devra probablement être remplacé d'ici Juillet 1992 par une nouvelle fédération dont la structure et le fonctionnement restent encore à déterminer.

### 3- Le club au Sénégal

#### 3.1- Définition et rôles

Le club sportif est au sens premier " une association librement choisie, constituée dans le but de faire du sport et de nouer des contacts sociaux " (1)

Mais avec le développement du sport, du football en particulier et les énormes moyens surtout financiers qu'il draine, le choix des clubs est devenu de moins en moins désintéressé et donc très étudié.

L'ayant compris, les dirigeants sportifs ont commencé à intéresser financièrement certains talents pour s'octroyer leurs services. Ceci pose aujourd'hui de manière très aigüe le problème du statut social du joueur au Sénégal qui sépare les clubs traditionnels et ceux dits d'entreprise.

#### 3.2- Le statut des joueurs au sein des clubs.(2)

Le mouvement des joueurs obéit aujourd'hui à un souci d'appartenir à un cadre plus viable. Nous sommes bien loin de l'époque .....

(1)-Dictionnaire des Sciences du sport, 1987 By Verlag Karl Hofmann Germany.

(2)-Cf:GNING, B, Gros plan sur la situation des joueurs, in Hebdomadaire sportif "Le Sportif" n° 2 du 17.09.91 p:3



où le fait de jouer au football constituait un simple plaisir pour le joueur sénégalais.

Au delà, le football est perçu comme un créneau à partir duquel il peut négocier son quotidien et éventuellement rêver d'une réussite au plan social. Aussi les clubs sont-ils obligés dans une certaine mesure d'intégrer cet aspect du problème dans leur politique. Mais plutôt qu'un football professionnel, c'est une véritable politique promotionnelle que nous sommes en train de vivre au Sénégal.

Ainsi deux types de contrat sont en vigueur dans nos clubs; l'un sportif, l'autre professionnel déterminant le statut des joueurs au sein de ces clubs.

Concernant le contrat sportif, c'est généralement la signature de la licence qui lie le joueur au club lui donnant le statut de sociétaire devant jouer sous ses couleurs. Le club étant tenu ipso facto de lui offrir un cadre d'épanouissement et de performance.

Mais dans certains clubs, d'entreprises comme traditionnels, la signature de la licence peut être subordonnée à la signature d'un contrat de rémunération ou de salaire qui peut aller de 30.000 à 80.000 francs CFA dans les clubs les plus structurés. Ce à quoi s'ajoutent éventuellement les primes de matchs qui peuvent varier de 3000 à 15.000 francs cfa selon les clubs et selon l'issue des matchs.

Nous pouvons relever aussi les sursalaires qui sont destinés à récompenser le ou les joueurs les plus méritants au cours de l'année. C'est le cas au P.A.D où le montant peut s'élever jusqu'à 35.000 francs CFA par année ou la J.A qui récompense chaque mois le joueur le plus méritant avec un montant de 50.000 francs CFA plus un trophée.

Quant au contrat professionnel il permet l'insertion des joueurs dans l'entreprise qui gère le club. Par exemple au P.A.D, une ou deux années sont indispensables pour prétendre au contrat professionnel stipulant l'embauche dans l'entreprise, alors qu'à l'ETICS, l'insertion dans les deux usines (Taïba-I.C.S) ne s'obtient qu'après quatre années passées dans le club.

Et selon le club en question aussi le travail peut être privilégié ou le sport lui même.

*Signalé à l'union*  
Dans ces conditions généralement la présence aux entraînements comme la participation aux compétitions nationales sont soumises à une autorisation de libération accordée par l'entreprise aux joueurs concernés.

#### 4- L'entraînement, les compétitions nationales, internationales

Au Sénégal, l'entraînement des équipes se fait généralement du lundi au vendredi, et durant l'après-midi pour la plupart. Il y a quand même des équipes comme le P.A.D par exemple qui s'entraînent le matin. Mais rarement l'entraînement excède trois heures de temps par jour. L'après midi il débute à 16 heures pour certaines équipes, 16 heures 30 minutes ou 17 heures pour d'autres et même parfois 17 heures 30 minutes pour se terminer au plus tard à 19 heures ou 19 heures 30 minutes si le temps le permet.

En fait il n'y a pas au Sénégal, une seule équipe qui possède un terrain d'entraînement doté de projecteurs lui permettant de s'entraîner au delà de 19 heures. Aussi les équipes ne sont pas encore à même de prendre en charge complètement les joueurs. Par exemple, certaines conditions d'entraînement demanderaient une alimentation adéquate que les

équipes ne maîtrisent pas encore financièrement. Cela demanderait aussi que les joueurs soient réellement disponibles pour l'équipe, ce qui n'est pas encore effectif.

Les compétitions nationales de haut niveau au Sénégal sont d'abord le championnat national entre les seize équipes qui composent la première division dont huit à Dakar ( Jaraaf, P.A.D, A.S. Douanes, Sotrac, J.A, Ouakam, Corée, Dial Diop ), quatre à Thiès ( ETICS, U.S. Rail, Mbour, Tivaouane ), une à Saint-Louis (Linguère), une à Ziguinchor (Casa-Sport), une à Louga (Ndiambour) et une à Kaolack (MBOSSE). Ce championnat se joue généralement du mois d'Octobre jusqu'au mois de Juillet, coïncidant ainsi avec l'année scolaire et universitaire sénégalaise.

C'est aussi la Coupe du Sénégal sénior à laquelle peuvent prendre part toutes les équipes affiliées à la Structure de Gestion du football national, le C.N.C depuis Novembre 1988; ce sont donc les équipes de première et de deuxième division et celles de division régionale. Elle débute généralement au milieu de l'année sportive.

A ces compétitions s'ajoutent la Coupe de l'Assemblée Nationale devant opposer les quatre premières équipes du championnat de l'année sportive écoulée avant l'ouverture officielle du Championnat, la Super Coupe qui doit opposer après chaque année l'équipe détentrice de la Coupe du Sénégal et celle sortie première à l'issue du Championnat National.

Concernant enfin les compétitions internationales, nous pouvons relever deux types :

- Ce sont d'abord celles auxquelles prennent part les clubs eux-même en Afrique : La Coupe d'Afrique des clubs champions, la Coupe des vainqueurs de Coupe, celle de l'Union des Fédérations Ouest Africaines (UFOA), à laquelle peut prendre part l'équipe finaliste de la Coupe du

Sénégal et que jouait auparavant l'équipe sortie deuxième du championnat. Cette dernière joue à partir de l'année sportive 1991/1992, la Coupe de la CAF dénommée "Chief ABIOLA".

- Il y a ensuite les compétitions auxquelles doivent prendre part l'équipe nationale.

Ce sont les éliminatoires et phases finales de la Coupe du Monde qui ont lieu tous les quatre ans et qui reçoivent à compter des prochaines phases finales de 1994 aux Etats Unis, trois équipes africaines au lieu de deux. Ce sont également les éliminatoires et phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations qui ont lieu tous les deux ans avec douze équipes présentes aux phases finales depuis la CAN de Dakar 1992 et non plus huit. C'est la Coupe Amilcar CABRAL jouée toutes les années entre les équipes de la sous région que sont : le Cap-Vert, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Mali, la Gambie, le Sénégal et la Sierra-Léone.

Ce sont aussi les éliminatoires et phases finales de la Coupe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui ont lieu tous les deux ans.

Ce sont enfin les éliminatoires et phases finales aux Jeux Olympiques en football qui ont lieu tous les quatre ans et qui concernent généralement l'équipe nationale des espoirs ou des moins de 23 ans.

##### 5 - Les infrastructures du football au Sénégal

Au point de vue infrastructurel, c'est véritablement la région de Dakar qui a le privilège de bénéficier de plus d'installations sportives. Sur les quelques 14 stades réellement fonctionnels au Sénégal, 6 sont à Dakar, soit 42,8 % sur l'ensemble du pays. On peut citer le stade de

l'Amitié, le stade Demba DIOP, le stade Iba Mar DIOP, le stade Assane DIOUF, le stade Galandou DIOUF de Rufisque et à un moindre degré le stade Amadou BARRY de Pikine .

Les autres régions sont en général très pauvres en installations sportives. Seules les capitales régionales possèdent chacune un stade véritablement fonctionnel, fruit d'un cadeau de fête de l'indépendance du 4 Avril pour la plupart.

Il y a dans certaines régions des stades peut être moins fonctionnels comme le stade Maniang Soumaré à Thiès, à côté du stade LAT-DIOR, le stade Néma à côté du stade Aline SITOÉ DIATTA à Ziguinchor.

La région de Tambacounda est peut être la seule " qui ne dispose pas d'un stade digne de ce nom...Ce dont la ville dispose tient à peine d'un terrain de football à côté d'un autre de hand-ball et de basket-ball..."(1)

Le déséquilibre est encore plus accentué entre les villes et la campagne où il n'y a presque rien.

.....

(1)- SEYF. M. TAMBA: Le mal vivre des jeunes. In "Le Soleil", quotidien National, Jeudi 19 Mars 1992. page:8

## CHAPITRE III

PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

1- PRESENTATION DES RESULTATS :

1.1- Première catégorie de population: Les sportifs d'élite actuels

Tableau n° 2: Répartition selon l'âge des footballeurs d'élite

Tranche d'âge (ans)	Effectifs	Pourcentage
15 - 19	05	04.03
20 - 24	64	51.61
25 - 29	39	31.45
30 - 34	14	11.29
35 - 39	02	01.61
Total	124	100

- 51.61 % des footballeurs d'élite actuels sont âgés entre 20 et 24 ans;
- 31.45 % entre 25 et 29 ans,
- 11.29 % entre 30 et 34 ans,
- 4.03 % entre 15 et 19 ans,
- et enfin 1.61 % entre 35 et 39 ans.

Tableau n° 3: Répartition selon le statut socio-professionnel des  
footballeurs d'élite.

Statut socio-professionnel	Effectifs	Pourcentage
Etudiants et élèves	28	22,58
Travailleurs	17	13,70
Chômeurs	79	63,70
Total	124	100

- 22,58 % des footballeurs d'élite fréquentent l'école jusqu'à présent ;

- 13,7 % ont obtenu un emploi :

Parmi cette même catégorie

- 82,35 % d'entre eux reconnaissent que le sport a favorisé l'obtention de leur emploi

- Contre 17,64 % qui ne doivent pas leur emploi au sport.

- Et enfin 63,7 des footballeurs d'élite n'ont pas d'emploi et ne fréquentent plus l'école.

- 17 d'entre eux, soit 82,27 % attribuent cette situation au sport :

- Tandis que 14, soit 17,72 % trouvent que ce n'est pas à cause du sport qu'ils sont dans une telle situation.



Tableau n° 4 : Répartition selon le niveau d'études.

Statut	Etudiants-Elèves		Travailleurs		Chômeurs	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ecole coranique	00	00,00	00	00,00	04	03,22
Primaire	00	00,00	00	00,00	19	15,32
1er cycle	00	00,00	05	04,03	35	28,22
secondaire						
2nd cycle	14	11,29	08	06,45	20	16,12
secondaire						
Supérieur	08	06,45	04	03,22	01	00,80
Ecole de formation	06	04,83	00	00,00	00	00,00
Total	28	22,58	17	13,70	79	63,70

Parmi les footballeurs d'élite et dans la catégorie des champions.

- 28,22 % ont arrêté leurs études au niveau du 1er cycle du secondaire;
- 15,32 % au niveau du primaire ;
- 16,12 % au niveau du second cycle du secondaire;

- 3,22 % n'auront fait que l'école coranique;
- Enfin, 0,8 % ont atteint le niveau des études supérieures;
- Dans la catégorie des travailleurs:
- 6,45 % ont atteint le niveau du second cycle du secondaire;
- 4,03 % le niveau du premier cycle du secondaire;

Enfin 3,22 % ont atteint le niveau des études supérieures.

- Par contre, 11,29 % fréquentent toujours l'école et sont au niveau du 2nd cycle du secondaire:

- 6,45 % sont au niveau des études supérieures
- Enfin 4,83 % sont dans des écoles de formation.

Tableau n° 5 : Répartition selon la qualification professionnelle.

Qualification professionnelle	Effectifs	Pourcentage
OUI	23	18,54
NON	101	81,45
Total	124	100

- 18,54 % des footballeurs d'élite ont une qualification professionnelle
- Par contre 81,45 n'ont aucune qualification professionnelle

Tableau n° 6 : Compatibilité ; sport-études; sport-travail

Réponses	Effectifs	Pourcentage
OUI	72	58,06
NON	52	41,93
Total	124	100

- 58,06 % des footballeurs d'élite pensent que le sport et les études, le sport et le travail sont compatibles.

les raisons évoquées sont :

- Le football sénégalais n'étant pas professionnalisé, le joueur peut trouver assez de temps pour s'occuper de ses études ou de son travail.

- Le sport participe au développement de l'esprit.

- Il y a d'anciens footballeurs qui ont réussi à le faire.

- Par contre 41,93 % pensent qu'il y a incompatibilité, ceci parce qu'ils disent-ils :

- Le sport demande beaucoup de sacrifices incompatibles avec les études ou le travail.

- Le sport est un travail.

Tableau n° 7 : Inquiétude de l'"après carrière sportive"

Réponses	Effectifs	Pourcentage
OUI	93	75,00
NON	31	25,00
Total	124	100

Les trois quarts, soit 75 % des footballeurs d'élite, sont en fait réellement inquiets quant à leur "après carrière sportive".

Les justifications qu'ils donnent sont :

- La carrière du footballeur n'est pas trop longue;
- Ils n'ont pas de qualification professionnelle;
- Ils n'ont pas d'emploi;
- Ils doivent répondre aux exigences de leur famille.

Par contre, 25 % ne sont pas inquiets outre mesure ceci parce que :

- Ils ne pensent pas encore à leur "après carrière sportive" ;
- Ils étudient et ont confiance en leurs diplômes.
- Ils ont du travail en ce moment.

Tableau n 8: Les idées des footballeurs sur la manière de trouver un emploi

Réponses	Effectifs	Pourcentage
Aucune idée sur la question	65	52.41
Insertion dans l'entreprise qui les utilise comme joueurs	07	05.64
Par des cours de correspondance	07	05.64
Par les études qu'ils font	11	08.87
Avec leur qualification professionnelle	05	04.03
Par les relations qu'ils ont dans le sport	12	09.67
Sans réponses	17	13.70
Total	124	100

- 52.41 % des footballeurs d'élite n'ont en fait aucune idée sur la manière de trouver un emploi;

- 5.64 % pensent s'insérer dans l'entreprise qui les utilise comme footballeurs;

- 5.64 % pensent trouver du travail avec les cours de correspondance

qu'ils suivent ou qu'ils vont suivre;

- 8,87 % de par les études qu'ils suivent en ce moment;

- 9,67 % de par les relations qu'ils ont eu dans le milieu du sport;

- Enfin 13,7 % n'ont pas répondu parce qu'ayant effectivement un emploi en ce moment.

Tableau n°9 : Répartition selon le type d'emploi qu'ils voulaient avoir

Emploi choisi	Effectifs	Pourcentage	
Emploi dans le sport	73	58,87	
Cadre supérieur hors sport	40	32,25	
Emploi qu'ils ont déjà eu	06	04,83	
Pas de choix	05	04,03	
Total	124	100	

- 58,87 % des footballeurs d'élite veulent réellement s'insérer dans le sport;

- 32,25 % ont choisi des métiers de cadres supérieurs hors du sport;

- 4,83 % les emplois qu'ils ont déjà eu;

- Enfin 4,03 % n'ont pas de préférence. L'essentiel est pour eux d'avoir un emploi.

1-2 Deuxième catégorie de population : Les anciens footballeurs d'élite

Tableau N° 10 : Répartition selon le niveau d'études

Niveau	Effectifs	Pourcentage
Ecole coranique	02	02,46
Primaire	12	14,81
Secondaire 1er cycle	23	28,39
Secondaire 2nd cycle	27	33,33
Superieur	17	20,98
Total	81	100

-33,33% des anciens footballeurs d'élite ont atteint le niveau du second cycle du secondaire;

-20,98% le niveau des études supérieures;

-28,39% le niveau du premier cycle du secondaire;

- 14,81% n'ont atteint que le niveau de primaire;

- enfin 2,46% n'auront fréquenté que l'école coranique.

Tableau n°11: Répartition selon le nombre d'années de pratique en 1ere division:

Années	Effectifs	Pourcentage
1 - 4	11	13,58
5 - 9	15	18,51
10	24	29,62
+10	31	38,27
Total	81	100

-29.62% des anciens footballeurs ont pratiqué pendant dix (10) ans en première division;

-38.27% auront joué pendant plus de dix (10) ans.

Tableau N° 12 : Répartition selon la qualification professionnelle

Réponses	Effectifs	Pourcentage
OUI	65	80,24
NON	16	19,75
Total	81	100



-80,24% des anciens footballeurs d'élite ont pu obtenir une qualification professionnelle. Parmi cette même catégorie,

-63,07% l'ont obtenu durant la carrière sportive;

-18,46% après la carrière sportive;

-et 18.46% aussi avant la carrière sportive;

-19,75% n'ont aucune qualification professionnelle.

Tableau N° 13 : Répartition selon l'emploi des anciens footballeurs d'élite

Réponses	Effectifs	Pourcentage
OUI	52	64,19
NON	29	35,80
Total	81	100

-64.19% de la population totale des anciens footballeurs enquêtés ont en ce moment un emploi;

-51,92% d'entre eux, ont obtenu ce travail durant la carrière sportive;

-40,38% après la carrière sportive;

-enfin 7,69% avant d'entamer la carrière sportive;

- par contre, 35,8% n'ont pas d'emploi en ce moment, et parmi eux 21, soit 72,41% des non travailleurs, sont tout simplement en retraite actuellement

Tableau n°14 : Pratique sportive et emploi

Réponses	Effectifs	Pourcentage
A favorisé l'obtention de leur emploi	33	40,74
A été un obstacle à l'obtention de leur emploi	06	07,40
N'a eu aucune incidence sur l'obtention de leur emploi	40	49,38
N'a eu aucune incidence sur la non obtention d'emploi	02	02,46
Total	81	100

-Pour 49,38% des anciens footballeurs d'élite, la pratique du sport n'a eu aucune incidence sur l'obtention de leur emploi;

-40,74% affirment, quant à eux, que la pratique du sport a favorisé l'obtention de leur emploi;

-7,4% affirment que la pratique du sport a été un véritable obstacle, pour eux, pour l'obtention d'emploi;

-enfin 2,46% trouvent que la pratique du sport n'a eu aucune influence sur le fait qu'ils n'aient pas d'emploi.

Tableau N° 15 : Compatibilité Sport - Etudes; Sport - Travail

Réponses	Effectifs	Pourcentage
OUI	59	72,83
NON	20	24,69
Cela dépend	02	02,46
Total	81	100

-72.83% de la population des anciens footballeurs d'élite affirment que le sport et les études et même le sport et le travail sont compatibles;

Les justifications avancées sont :

-Il s'agit simplement de savoir s'organiser. L'exemple de Mr.Lamine DIACK(1) a été donné:

.....

1 - Il a mené de pair une brillante carrière scolaire et universitaire et une carrière sportive au haut niveau avec un palmarès élogieux dans différentes disciplines comme le football, l'athlétisme, le volley-ball. Il est actuellement inspecteur des impôts et domaines et cumule au moment les postes de président du comité national olympique sportif sénégalais (C.N.O.S.S.), de président de la confédération africaine d'athlétisme amateur (C.A.A.A.) et de premier vice-président de la fédération internationale d'athlétisme amateur (F.I.A.A.)

-Ce sont là des activités qui sont étroitement liées selon le principe:"un esprit sain dans un corps sain":

-Cette compatibilité est souhaitable pour une bonne formation, une bonne éducation des jeunes.

-24,69% pensent pour leur part, que le sport et les études comme le sport et le travail ne peuvent pas être associés:

Ceci, disent-ils, parceque:

-Ce sont là des choses différentes, leurs exigences ne sont pas compatibles;

Il n'y a pas, au Sénégal, de structures appropriées pour allier sport et études.

-enfin, 2,46% font la différence entre sport-études et sport-travail. Le sport et les études peuvent être alliés, mais non pas le sport et le travail.

Tableau N° 16 : Répartition des anciens footballeurs d'élite selon le métier qu'ils préféreraient avoir

Emploi choisi	Effectifs	Pourcentage
Leur propre emploi	36	44,44
Emploi dans le sport	22	27,16
Autres	23	28,50
Total	81	100

-44,44% des anciens footballeurs d'élite ont eu le travail qu'ils voulaient réellement avoir;

-27,16% voulaient avoir un emploi dans le sport même.

## 2- ANALYSE DES RESULTATS

La lecture de certains résultats issus du questionnaire d'enquête est très inquiétante. 63,7% des footballeurs d'élite actuels, mis à part les travailleurs ne fréquentent plus l'école (tableau n°3), pour une population dont les 87,09% sont âgés entre 15 et 29 ans (tableau n°2). Et 46,76% de l'ensemble des footballeurs d'élite non seulement ne vont plus à l'école et ne travaillent pas mais aussi n'ont pas atteint le niveau du second cycle du secondaire(tableau n°4).

Les chiffres sont encore plus inquiétants pour ce qui concerne la qualification professionnelle et l'occupation d'emploi, puisque parmi les footballeurs d'élite actuels, seulement 18,54 % ont une qualification professionnelle (tableau n° 5) tandis que ceux qui possèdent un emploi ne représentent que 13,7 % (tableau n°3). Cependant 82,32 % des footballeurs d'élite qui travaillent reconnaissent devoir cette promotion à la pratique du sport (cf. commentaires tableau n° 3).

La situation est d'autant plus grave que 52,41 % des footballeurs d'élite ne savent pas concrètement par quels voies et moyens trouver un emploi; pourcentage auquel on peut ajouter 9,67 % qui ne comptent que sur le sport pour réussir sur le plan professionnel (tableau n°8); ce qui a priori, n'a aucune garantie réelle.

Ceci, en fait, justifie largement le fait que 75 % des footballeurs d'élite soient effectivement anxieux du fait de l'incertitude de leur avenir social qui se profile déjà à l'horizon (tableau n° 7).

Ce sont donc là un ensemble d'indicateurs pertinents qui témoignent et confirment, si besoin en était, des difficultés réelles auxquelles sont

confrontés les footballeurs d'élite actuels au Sénégal pour avoir une insertion heureuse.

Cette situation est d'autant plus dure à accepter, qu'il s'agit d'individus qui, dans la grande majorité, même s'ils n'ont pas de contrat de rémunération dans leur club respectif, ce qui est très fréquent aujourd'hui, jouissent d'une certaine réputation qui les rend prestigieux sur le plan social du fait de la pratique sportive à un tel niveau. Prestige qu'il leur sera difficile de concevoir après cette carrière sportive, s'ils ne trouvent pas un emploi valorisant socialement, à la hauteur de leur prestige de pratiquant.

Mais si les footballeurs d'élite sont dans une telle situation, c'est parce que avec le développement du sport, les importants moyens qu'il draine, les jeunes d'aujourd'hui, pour la plupart, comptent plus sur ce sport pour réussir que sur les études ou sur d'éventuelles qualifications professionnelles. En effet la réussite de certains joueurs expatriés, qui sont payés en Europe, à des coups de millions, a fini par "ensorceller" ces jeunes qui ne pensent plus qu'à s'expatrier quelles que soient les conditions. Ainsi très tôt les études sont délaissées pour se focaliser uniquement sur le sport avec tout ce que cela comporte comme risques. Et vraisemblablement, les déçus sont plus importants, l'accession aux grands clubs européens et notamment français faisant l'objet d'une sélection et d'une réglementation rigoureuses.

Par contre, c'est au niveau de la population des anciens footballeurs d'élite que les résultats sont assez surprenants, allant nettement à l'encontre de nos véritables attentes. Leur niveau d'études est très élevé par rapport à celui des footballeurs d'élite actuels, seulement 2,46 % n'auront pas fréquenté l'école française contre 33,33 % qui ont atteint le niveau du second cycle du secondaire et 20,98 % qui ont fait des études

supérieures (tableau n° 10).

Cela est véritablement significatif dans cette étude, pour une population dont 67,89 % ont au moins pratiqué dix (10) au niveau de l'élite nationale (tableau n° 11).

En plus 80,24 % des anciens footballeurs d'élite ont pu avoir une qualification professionnelle et 63,07 % d'entre eux, durant la carrière sportive même (cf. tableau n° 12 et commentaires). Mieux encore, seulement 29 des anciens footballeurs d'élite, soient 35,8 % de l'ensemble des enquêtés, ne travaillent pas en ce moment et à l'intérieur de cette même catégorie les 21, soient 72,41 % d'entre eux, sont simplement en retraite (Cf. tableau n° 13 et commentaires).

Ce qui est encore plus frappant c'est que le sport n'a eu aucune influence sur l'obtention d'emploi de 49,38 % des anciens footballeurs d'élite, alors que pour 2,46 % des enquêtés aussi la pratique du sport n'aura pas été la véritable raison de leur manque d'emploi (tableau n° 14).

Mais cette infirmation de nos hypothèses quant à l'itinéraire socio-professionnel des anciens footballeurs d'élite peut s'expliquer dans la mesure où avant, les sportifs ne comptaient absolument pas sur le sport pour réussir dans la vie même s'ils l'aimaient beaucoup. Le sport, en effet, n'était considéré que comme une distraction. En fait, il passait au second plan par rapport à des études qui ont toujours constitué pour la plupart des parents la voie royale pour accéder à une vie meilleure. Et le besoin d'allier l'utile à l'agréable a fait que les études et le sport ou même le travail et le sport ont toujours, pendant longtemps, vécu étroitement même si parfois il fallait délaisser ce dernier pour se consacrer aux premiers considérés comme essentiels.

Aussi est-il normal que 72,89 % des anciens footballeurs défendent la compatibilité du sport et des études ou du sport et du travail (tabl. n°15)

contre 58,00 % chez les footballeurs d'élite actuels (tableau n° 6), d'autant plus que pour ces derniers la réalité est bien différente de leurs affirmations.

Ces résultats se confirment davantage encore puisque 44,44 % des anciens footballeurs affirment avoir le métier qu'ils préféreraient réellement (tableau n° 16). Ce qui montre encore une fois que la pratique du sport n'a pas beaucoup perturbé leur cursus de formation professionnelle et nous oblige avec les résultats indiqués plus haut, à revenir sur toutes les allégations faites sur la carrière professionnelle des anciens footballeurs d'élite au Sénégal pour les infirmer.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier la situation alarmante des footballeurs d'élite actuels. Aussi avons-nous voulu faire un certain nombre de suggestions qui, si elles sont bien étudiées par qui de droit, devront nous permettre de résoudre l'épineux problème de l'insertion socio-professionnelle des footballeurs d'élite et partant de tous les sportifs d'élite du Sénégal.

### 3 - SUGGESTIONS

La nécessité de trouver des solutions justes et définitives au problème des sportifs d'élite s'impose aujourd'hui plus que jamais, si nous voulons réduire le taux de frustrés chez les jeunes et en même temps mettre un terme ou plutôt réduire considérablement l'exode vers le continent européen.

Ces solutions pour être efficaces devront passer d'abord par une information et une conscientisation des jeunes eux-mêmes sur les dangers réels qu'ils encourent. Il faut, en d'autres termes, qu'ils sachent que les études et le sport sont non seulement compatibles chez nous, mais qu'ils doivent être effectivement alliés pour que la résolution du problème de l'insertion soit aisée par l'Etat.



Mais elles doivent aussi passer nécessairement, et de manière indispensable, par l'Etat qui a le devoir de mettre sur pied des structures appropriées qui auront pour mission essentielle de faciliter les études à ceux-là qui sont engagés dans le sport de haut niveau au plan national, et de trouver des débouchés en rapport avec les possibilités et les compétences réelles de ces sportifs d'élite. En ce sens, le sport constitue certainement le créneau le mieux placé pour recevoir les sportifs d'élite puisqu'il est la seule activité qu'ils sont, pour la plupart, réellement censés connaître. C'est sans doute ce qu'ils ont compris d'autant plus que 58,87 % d'entre eux voudraient effectivement s'insérer dans le sport même (tableau n° 9).

Mais déjà au niveau du secondaire,

- il faut créer un collège ou lycée pour sportifs d'élite qui devra planifier ses programmes en fonction des exigences du sport de haut niveau, c'est à dire établir des emplois de temps en fonction des heures d'entraînement et de compétitions des élèves;

- organiser des sessions de remplacement aux examens et compositions;

- revenir à l'internat pour ce collège pour permettre aux élèves d'être dans de très bonnes conditions de récupération et d'avoir une alimentation adéquate.

Au niveau universitaire aussi, ce sont pratiquement les mêmes solutions qu'il faudra adopter, avec l'avantage que les structures là-bas, sont déjà en place. Il s'agira :

- d'attribuer à tous les étudiants qui sont sportifs au niveau de l'élite une chambre ou un lit, s'il s'agit de chambres à plusieurs lits, et si possible de leur aménager un campus à part;

- de leur octroyer des bourses d'études entières;

- de leur ouvrir un restaurant à part, avec une bonne alimentation

tenant compte des besoins de la diététique sportive;

- de leur organiser, au besoin, des sessions de remplacement aux différents examens.

Tous ces avantages pourront sûrement servir à motiver les jeunes dans le sens d'une plus grande adhésion à la pratique saine du sport, tout en ne négligeant pas les études qui sont le véritable gage d'une bonne et réelle éducation pouvant servir la jeunesse elle-même et la société dans sa globalité.

L' Université de Dakar comme celle de St Louis, pourront éventuellement utiliser ce créneau pour mettre sur pied des équipes véritablement compétitives et de niveau continental.

Au niveau des entreprises aussi, une action est à promouvoir pour prendre en charge les éventuels joueurs qu'elles utilisent dans une équipe sportive, dans une formation en rapport avec les besoins des entreprises pour pouvoir les utiliser ultérieurement en tant qu'employés.

Au niveau des clubs traditionnels, les efforts doivent se tourner vers la création de société sous forme peut être de groupement d'intérêt économique (G.I.E.); sur laquelle l'équipe va pouvoir se baser pour se financer elle-même, indemniser les joueurs, et plus tard les insérer dans la société. Les joueurs pourront même investir dans la société sous forme d'actions qui leur permettraient d'en être des membres à part entière. Ils pourront ainsi tenir des rôles pour la bonne marche de la société ou dans l'équipe sportive selon leurs compétences.

C'est à moyen terme, le seul gage pour tous les clubs traditionnels, à défaut d'être pris en charge par une entreprise de la place, de rester encore au niveau de l'élite. Ceci parce que la gestion d'une équipe de haut niveau demande beaucoup de moyens et ne peut se faire par l'improvisation ou par de simples cotisations.

C'est dire donc qu'il convient de restructurer, dans le fond, la politique sportive au Sénégal. N'accepter la création de quelle que entité que ce soit que sous condition qu'elle ait suffisamment de moyens pour faire face à toutes les charges qui lui incombent.

Au niveau de l'élite national, seulement dix (10) clubs forts et pluridisciplinaires sont suffisants, auxquels vont être attribués les différents stades s'ils remplissent certaines conditions qui restent à définir, mais ayant trait à la prise en charge effective des joueurs durant et après la carrière sportive et de l'équipe elle-même.

Ces suggestions, si elles sont étudiées et adoptées, devront permettre, à n'en pas douter au sport sénégalais, au football en particulier, de redorer son blason au niveau continental au même titre que tous les grands pays africains de football et de résoudre, par la même occasion, le problème de l'insertion socio-professionnelle des sportifs d'élite dans notre pays.

## C O N C L U S I O N

Le problème de l'insertion socio-professionnelle des sportifs d'élite doit être une affaire de la société dans sa totalité. Il en appelle à la conscience de tous.

Il est évident que sa résolution ne peut être envisagée qu'avec une volonté politique réelle. C'est en fait un contrat moral qui lie la société, les gouvernants avec la jeunesse, les sportifs d'élite en particulier; le rôle de la société étant de faciliter l'adaptation, l'intégration de la jeunesse qu'elle a en charge, en son sein.

Il est plus que dramatique que, des jeunes qui se soient sacrifiés pendant les plus beaux moments de leur vie pour se donner en spectacle dans des stades pour leur société amoureuse du sport et éventuellement pour défendre les couleurs de leur Nation, se retrouvent un jour dans la rue, bafoués, marginalisés par cette même société qu'ils auront servi dignement pendant aussi longtemps.

Mais nous osons dire aussi que la responsabilité des jeunes eux-mêmes est le plus souvent engagée puisqu'il faut qu'ils sachent aussi se prendre en charge de manière responsable. On ne peut absolument pas compter sur le sport pour réussir même si on a des qualités immenses de footballeur par exemple. Il est indispensable que parallèlement à la pratique sportive les jeunes se consacrent à d'autres activités, les études par exemple qui, à défaut d'une réussite dans le sport, puissent les permettre de toujours se prendre en charge dans cette société, de rester dignes. Les sociétés

deviennent de plus en plus individualistes, personne ne peut compter sur personne pour d'éventuelles aides de manière durable. L'exemple de certains anciens sportifs comme Mr Lamine DIACK est forcément à suivre.

C'est donc seulement à ce titre que l'action de l'Etat peut être facilitée et devenir efficace dans le cadre de la résolution du problème de l'insertion socio-professionnelle des sportifs d'élite.

Nous avons la conviction d'avoir posé ici un problème réel, très sérieux, mais aussi délicat et auquel solution doit être apportée au plus vite.

Nous avons conscience aussi que sa résolution ne peut être aisée. Aussi nous ne prétendons pas avoir proposé les solutions les plus valables et les plus pertinentes, mais au moins que cela serve de point de départ à des réflexions de fond pour l'adoption et l'application effective de solutions véritablement efficaces.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Ouvrages

- ANCIAUX, M et ali, 1981, Aspect de la reussite sportive, Paris, INSEP Publications, 262 pages
- BEYER, E, 1987; Dictionnaire des sciences du sport, Verlag Karl Hofmann, Germany, 770 pages
- BOUET, M, 1968, Signification du sport, Paris, Editions Universitaires, 5ième édition, 670 pages
- BOURDIEU, P, Comment peut-on être sportif? in Questions de sociologie, Paris, Editions de Minuit, 1984
- DUMAZEDIER, J, Vers une civilisation des loisirs, Paris, Editions du Seuil, 1962.
- DURKHEIM, E, 1985, Education et Sociologie, Paris, P.U.F., 5ième édition, 130 pages.
- IRLINGER, P, LOUVEAU, C, METGUDI, M, 1989, Methodologie de l'enquête, collection Recherche, Paris, INSEP, 286 pages.
- PARLEBAS, P, 1981, Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice, Paris, Publications INSEP, J22 pages

### Mémoires - Documents - Articles

- CISSE, M P, Le football dans l'évolution du sport sénégalais, mémoire de stage 5 ième promotion des I.A.F.P.J.S., 1983

- COULIBALY, C. Conférence, Statut social du sportif d'élite en Afrique. Séminaire des secrétaires généraux des confédérations sportives et des zones C.S.S.A., OUAGADOUGOU (18-22 juin 1984) 15 pages
- GNING, B. Articles, Gros plan sur la situation sociale des joueurs. in Hebdomadaire sportif "Le Sportif" n°2, 17 Septembre 1991
- LEBLANC, P. Problématique de l'insertion socio-professionnelle et du suivi social des sportifs de haut niveau. document, INSEP publications, 6 pages
- SEYE, M. Articles, Tamba : Le mal vivre des jeunes. in quotidien national "Le Soleil" Jeudi 19 Mars 1992
- THIONE, G. 1984. L'insertion socio-professionnelle du sportif d'élite au Sénégal. Mémoire de maitrise, INSEPS, Dakar, 53 pages

A N N E X E S



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Questionnaire d'enquête sur la  
problématique de l'insertion socio-  
professionnelle des footballeurs de  
l'élite au Sénégal.

Le présent questionnaire qui vous est soumis s'inscrit

dans le cadre d'une étude sur la problématique de l'insertion  
socio-professionnelle des footballeurs de l'élite au Sénégal.

Il est destiné à recueillir des informations qui devront  
servir à l'élaboration d'un mémoire de maîtrise en Sciences et  
Techniques de l'Activité Physique et Sportive (S. T. A. P. S)

Nous vous prions alors de bien répondre de la manière la  
plus objective possible à toutes les questions.

En vous garantissant la meilleure utilisation possible nous  
vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Ce questionnaire s'adresse aux  
footballeurs d'élite au Sénégal

1 - Age : \_\_\_\_\_

2 - Région d'origine : \_\_\_\_\_

3 - Profession des parents : Père \_\_\_\_\_  
Mère \_\_\_\_\_

4 - Est ce que vous faites des études en ce moment?  
Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Si oui à quel niveau?

Secondaire 1er cycle /\_\_/

Secondaire 2nd cycle /\_\_/

Supérieur /\_\_/

Ecole de formation /\_\_/

Laquelle : \_\_\_\_\_

Autres : \_\_\_\_\_

Sinon quel est votre niveau d'études ?

Ecole coranique /\_\_/

Primaire /\_\_/

Secondaire 1er cycle /\_\_/

Secondaire 2nd cycle /\_\_/

Supérieur /\_\_/

Autres : \_\_\_\_\_

5 - Avez vous été international ?

Oui /\_\_/ Equipe A /\_\_/ Non /\_\_/

Espoir /\_\_/

si oui combien de fois avez vous été sélectionné

Equipe A : \_\_\_\_\_

Espoir : \_\_\_\_\_

6 - Etes vous toujours international ?

Oui /\_\_/ Equipe A /\_\_/ Non /\_\_/

Espoir /\_\_/

7 - Avez vous une qualification professionnelle ?

Oui /\_\_/ Non /\_\_/

si oui laquelle : \_\_\_\_\_

8 - Avez vous un emploi en ce moment ?

Oui /\_\_/ Non /\_\_/

si oui lequel : \_\_\_\_\_

9 - La pratique du sport a t-elle favorisé l'obtention de votre  
emploi ?

Oui /\_\_/

Non /\_\_/

10 - Si vous n'avez pas d'emploi, la pratique du sport a-t-elle constitué un obstacle.

Oui /\_\_/

Non /\_\_/

11 - Pensez vous que le sport et les études ou le sport et le travail sont compatibles ?

Oui /\_\_/

Non /\_\_/

Pourquoi ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

12 - Etes vous préoccupé par votre "après carrière" sportive en ce moment ?

Oui /\_\_/

Non /\_\_/

Pourquoi ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

13 - Si vous n'avez pas d'emploi en ce moment comment pensez vous en trouver un après votre carrière sportive ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

14 - Quel (s) métier (s) préféreriez vous avoir réellement ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

14

Ce questionnaire s'adresse aux  
anciens footballeurs d'élite au Sénégal

11 - Age : \_\_\_\_\_

12 - Région d'origine : \_\_\_\_\_

13 - Etape de votre carrière pendant la carrière sportive

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Prof*

14 - Profession des parents : Père \_\_\_\_\_  
Mère \_\_\_\_\_

15 - Quel est votre niveau d'étude?

Ecole coranique /  /

Ecole Primaire /  /

Secondaire 1er cycle /  /

Secondaire 2nd cycle /  /

Supérieur /  /

Autres : \_\_\_\_\_

16 - En quelle année avez vous débuté votre carrière sportive

17 - En quelle année avez vous arrêté votre carrière sportive

\_\_\_\_\_

18 - A quel (s) niveau (s) avez vous joué durant votre carrière sportive?

Régional /  /

Pendant combien de temps? (années, mois) \_\_\_\_\_

National division 2 /  /

Pendant combien de temps? (années, mois) \_\_\_\_\_

National division 1 /  /

Pendant combien de temps? (années, mois) \_\_\_\_\_

International /  /

Pendant combien de temps? (années, mois) \_\_\_\_\_

19 - Avez vous une qualification professionnelle?

Oui /  / Non /  /

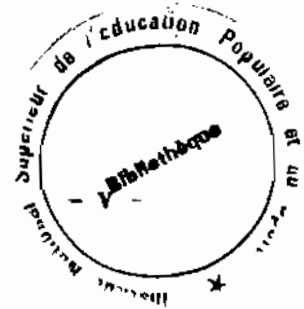
Si oui laquelle? \_\_\_\_\_

et depuis quand? \_\_\_\_\_

Avant la carrière sportive /  /

Durant la carrière sportive /  /

Après la carrière sportive /  /



10 - Avez-vous un emploi en ce moment ?

Oui /  /

Non /  /

Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

et depuis quand ? \_\_\_\_\_

Vous avez une carrière sportive /  /

Indiquez la carrière sportive /  /

N'a aucune carrière sportive /  /

11 - Si vous êtes en chômage, avez-vous un emploi quel que soit  
carrière sportive

Oui /  /

Non /  /

12 - Pensez-vous que le sport a  
sport

A favorisé l'obtention de votre emploi /  /

A été un obstacle à l'obtention de votre emploi /  /

N'a aucune incidence sur l'obtention de votre emploi /  /

N'a aucune incidence sur la non-obtention d'un emploi /  /

13 - Quel(s) métier(s) préférez-vous avoir maintenant ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

14 - Pensez-vous que le sport et les études ou le sport et le  
travail sont compatibles ?

Oui /  /

Non /  /

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_